

Origines

Ardéchoises



Jean-Louis DESROY
un ardéchois méconnu

N°68
Décembre 2013

La famille NEVISSAC-MAURIN
dans la guerre 14-18

Comment sont-ils morts ? :
le bagne de Cayenne

Journées du patrimoine

Remises de registres



Revue trimestrielle de la Société des Amateurs de Généalogie de l'Ardèche



ORIGINES ARDECHOISES

REVUE GÉNÉALOGIQUE TRIMESTRIELLE
ÉDITÉE PAR LA SAGA

SOCIÉTÉ DES AMATEURS DE GÉNÉALOGIE DE L'ARDÈCHE

Siège social : Archives Départementales de l'Ardèche - Place André Malraux - 07000 Privas

Adresse postale : SAGA BP N°3 07210 CHOMÉRAC

Tél 04 75 64 84 13 et 09 66 42 02 98

ORIGINES ARDECHOISES

Directeur de la publication

Henri SEVENIER
saga3@wanadoo.fr

Rédacteur en chef :
Jacques DUMAS
jerdumas1@free.fr

Comité de rédaction et de relecture

Maryline BLANC, Jean-Pierre PATTARD, Bernard GINESTE, Robert CHENIVESSE, Michel PONSERRE, Hubert DALLARD

ORGANIGRAMME ASSOCIATION SAGA Bureau

Président d'honneur **Michel GUIGAL**, Président **Henri SEVENIER**, Vice-présidents **Jean-Pierre PATTARD**, **Jacques DUMAS**, Trésorière **Maryline BLANC** Trésoriers adjoints **Bernard GINESTE**, **Jean-Jacques CHOPARD**, Secrétaire **Claire BRUYÈRE**, Secrétaire adjointe **Josiane CHAREYRE**

Commissions

Recherches **René ARNAUD**, **Jean-Pierre BÉNÉFICE**, **Hubert DALLARD**, **Michel POLI**, **Madeleine THEOULE**, Registres et lacunes des paroissiaux **Bernard GINESTE**, **Patrice GUERIN**, **Freddy HOFFERT**, **Nathalie MAILLET**, **Fernand PEREYRON**, Adhésions Abonnements **Jean Jacques CHOPARD**, **Hubert DALLARD**, Reliures - Maintenance des registres **Hubert DALLARD**, **Fernand PEREYRON**, **Régine VALLIER**, **Emile VALLIER**, Minutiers des notaires, **Jacques BERGON**, **Jean-Jacques CHOPARD**, **Patrice GUERIN**, Informatique - Site Web, **Jacques DUMAS**, Secrétariat - expédition des registres, **Hubert DALLARD**, Antennes régionales SAGA, Paris-IdF, **Georges DALBOUSSIÈRE**,

ONT COLLABORÉ À CE NUMÉRO

René ARNAUD, **Jacques BERGON**, **Hélène BOISSY-d'ANGLAS**, **Claire BRUYÈRE**, **Josiane CHAREYRE**, **Jean-marie CODOUL**, **Monique COMPANYY-VENISSAC**, **Aimée COURTOIS-VENISSAC**, **Jacques DUMAS**, **Daniel FERRADOU**, **Freddy HOFFERT**, **Nathalie MAILLET**, **Henri SEVENIER**, **Alain TOURVIEILLE** Photos **Jacques DUMAS**, **Robert CHENIVESSE**, **Freddy HOFFERT** *Couverture et illustrations* **Jacques DUMAS**

"Origines Ardéchoises", Laisse à ses auteurs l'entière responsabilité de leurs propos. A l'exception de documents iconographiques exceptionnels, les textes et manuscrits ne sont pas restitués à leurs auteurs.
© Reproduction même partielle interdite sans accord de la SAGA

N°68

Décembre 2013

Imprimé en France sur papier recyclé
Imprimerie Cévenole
Place Onclaire - 07000 COUX
Dépôt légal ISSN N° 1284 7754

Association SAGA

Adhésion annuelle : 15€

L'adhésion à l'association permet de bénéficier d'avantages spécifiques : prêt et envoi de registres à domicile, consultation gratuite de registres à notre bureau de Chomérac, aide à la recherche d'actes, participation au congrès annuel, rencontres, etc.
Tout courrier, demande d'inscription ou abonnement à la revue doivent être adressés à

SAGA
BP N°3
07210 CHOMERAC

Site Web SAGA



www.geneardeche.org
Email
saga3@wanadoo.fr

CONSULTATIONS DES REGISTRES

Sur place, au local de Chomérac

Lundi, mardi, mercredi, jeudi l'après-midi de 13h45 à 17h15

Prise de rendez-vous préalable auprès de **Hubert DALLARD**

04 75 64 84 13 ou **09 66 42 02 98**

ACCES AUX TABLES DES REGISTRES PAROISSIAUX

LES DONNES DE NOS TABLES SONT CONSULTABLES SUR

planete-genealogie.fr
heredis-online.com

Les images des actes paroissiaux, numérisées par la SAGA, sont en consultation libre sur le site des Archives Départementales du Conseil Général de l'Ardèche

IMPORTANT

Nous rappelons à nos lecteurs que tout courrier ou document concernant la revue doit parvenir à la Rédaction en précisant impérativement la destination sur l'adresse

SAGA, Revue "Origines Ardéchoises"

BP N°3- 07210 CHOMERAC

ou par Email : saga3@wanadoo.fr

Par courrier, si possible pour les textes d'une certaine longueur, sous forme dactylographiée ou imprimée, voire sous CD, à cause des problèmes de saisie informatique.

Par ailleurs, il est important, pour vos envois, de toujours préciser votre nom, éventuellement votre numéro d'adhérent, et dans toute la mesure du possible de signaler vos sources, afin que certaines personnes intéressées puissent s'y reporter.

Merci

La Rédaction



L'année 2013 n'échappe pas à la règle, comme les précédentes, elle est riche en événements. En parcourant la presse ancienne sur le site Internet des Archives Départementales de l'Ardèche, deux articles parus dans le Journal de Tournon ont retenu notre attention ; vous les retrouverez page 9. Il semble que leurs sujets correspondent à l'actualité...

L'année 2014 va voir la commémoration du début du premier conflit mondial. Ce sera l'occasion de nombreuses manifestations et actions. La SAGA sera sûrement associée à certaines, nous aurons l'occasion d'en parler dans nos prochains numéros, et peut-être cela suscitera chez quelques lecteurs l'envie d'écrire à leur tour, à l'exemple de Mmes COURTOIS-NEVISSAC et COMPANYY-NEVISSAC en page 6 ; ils seront les bienvenus.

Quant à moi, je rejoins toute l'équipe de la rédaction, pour adresser à toutes et à tous nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année

Jacques DUMAS

N° 68 SOMMAIRE

Décembre 2013

2

Organigramme OA et SAGA
Adresses et Service d'Entraide

- 3 Editorial / Le mot du Président / Sommaire
- 4 Bonne année
- 5 En parcourant les registres
- 6 La famille NEVISSAC-MAURIN dans la guerre 14-18
- 7 Auprès de mon arbre : Nom de noms
- 8 Jean Louis DESROY, un ardéchois méconnu
- 9 Lu dans la presse ancienne
- 7 15° Salon Généalogique du Gard
- 10/11 Comment sont-ils morts ? Le bain de Cayenne
- 12 Journées généalogiques de Nîmes

CC

4 pages blanches : Bulletin d'adhésion SAGA
Bulletin d'accès Internet à nos tables
Pouvoir Assemblée Générale

- 13 Journées du Patrimoine : Ailhon
- 14 Bouteille à la mer
- 15 Règlement de comptes à ~~OK~~ ~~Cora~~ ~~Mercurier~~
- 16/17 Entretiens SAGA : Jean-Pierre PATTARD
- 18 En parcourant les registres... des notaires
- 19 Diverses annonces
- 20 Journées du Patrimoine : Chomérac
- 21 Remise de registres
- 22 Calendrier 2014

23

Modalité de prêt des Registres
Recommandations pour libellés
de la rubrique "La bouteille à la mer"

Le mot du Président



En commençant la rédaction du mot du président, je réalise que c'est pour le dernier numéro d'Origines Ardéchoises de l'année 2013.

Encore une année qui se termine alors qu'elle semble à peine commencée. Qui a dit que les retraités trouvaient leurs journées interminables ?

Sûrement pas les amateurs de généalogie, qui pestent lorsque le personnel des Archives Départementales, ou les secrétaires de mairie leurs signalent qu'il est grand temps de ranger leurs matériels et de rendre les documents qu'ils étaient en train de consulter. Ou le rappel à l'ordre de leurs épouses ou de leurs époux, leur demandant de bien vouloir éteindre l'ordinateur, afin de prendre un repos bien mérité.

Sûrement pas nos bénévoles, qui parcourent, par tout les temps, les routes sinueuses de l'Ardèche, pour se rendre dans toutes les mairies du Département, pour photocopier et numériser les registres de l'Etat civil de la période révolutionnaire, effectuer la lecture et l'indexation de ces registres. Ils reviendront ensuite, remettre aux mairies, qui en avaient fait la demande, les fac-similés de ces registres, superbement reliés par nos équipes de bénévoles et par Hubert.

Sûrement pas, non plus l'équipe qui travaille à la numérisation des registres des notaires, qui souhaiteraient du ren-

fort, ou pour les analystes, qui plongés dans le décryptage d'actes souvent fastidieux à lire, perdent la notion du temps qui passe.

Il en est de même, pour tous ceux qui participent aux divers forums et manifestations généalogiques dans divers départements, pour rencontrer nos adhérents, et faire connaître notre association.

Sans oublier le service d'entraide et tous ceux qui œuvrent pour notre association, et bien sur, les membres du conseil d'administration.

Avez-vous pensé, chers adhérents, que, lorsque devant votre ordinateur, vous consultez les tables et les images des registres paroissiaux, protestants ou de la période révolutionnaire, et bientôt les tables des notaires, c'est grâce à tout le travail et au dévouement dont font preuve nos bénévoles ? A leur investissement en temps et en argent, dans le seul but de faciliter vos recherches ?

Peut-être, pour les remercier, et aussi aider nos futurs adhérents, pourriez-vous participer au projet que nous allons initier. Il s'agit en effet de revoir les tables paroissiales, et d'effectuer les corrections, et mises à jour nécessaires.

Vos idées et votre participation seront très appréciées. Nous comptons sur vous tous pour relever ce nouveau défi.

Je terminerai en vous remerciant de votre fidélité à notre association, en vous souhaitant à toutes et à tous, au nom du Conseil d'Administration et de toute l'équipe de la SAGA, de joyeuses fêtes, et une très bonne et heureuse année 2014.

Henri SEVENIER

LA SAGA ET ORIGINES ARDECHOISES
VOUS SOUHAITENT
UNE

RONNE ET HEUREUSE ANNEE



2014



Etrange similitude

Au cours de nos recherches, il nous arrive souvent de rencontrer des situations étranges, des coïncidences étonnantes ; en voici une :

Premièrement :

Le 12 avril 1902 Octavie CHAPELIER se marie à Chalenccon à Ernest Eugène CRUMIERE (acte N° 3), ouvrière en soie, elle est née le 5 août 1871 à Lyon (acte N°1575, Lyon 2°), de **père inconnu**, fille naturelle de Philiberte CHAPELIER, domestique, 32 ans, native de Mably (canton de Roanne dans la Loire), fille de Gilbert et de Marie PIERRARD.

Octavie, reconnue par sa mère le 31 août 1871, est cependant abandonnée, et confiée aux Hospices de Lyon. Philiberte CHAPELIER est née le 2 octobre 1838, à 11h du soir, à Mably (acte N°26), fille de Gilbert, cultivateur, 33 ans, et de Marie PIERRARD, ménagère. Ses parents se sont mariés le 26 novembre 1834 à Mably.

Gilbert CHAPELIER est né à Noailly le 9 fructidor an 13, de **père inconnu**, fils naturel de Marie CHAPELIER.

Marie PIERRARD est née à Mably en 1807 (acte de notoriété) fille d'Antoine (+14-05-1817) et d'Antoinette DODENET.

Deuxièmement :

Le 26 aout 1933 Fernande Blanche CHAPELLIER se marie à Laviolle à Marcel Léon VOLLE, elle est née le 12 janvier 1911 à Marseille, de **père inconnu**, fille naturelle de Rosalie CHAPELLIER, domestique, 35 ans, native de Marseille, fille de Benoît Marie et de Thérèse Paule AYMAR.

Fernande Blanche, ne sera pas reconnue par sa mère, car celle dernière décède juste après l'accouchement, elle est alors confiée aux Hospices de Marseille.

Rosalie CHAPELLIER est née à Marseille le 3 aout 1876, fille de Benoît Marie, 38 ans, boulanger, et de Thérèse Paule AYMAR 30 ans, ménagère. Ses parents se marient le 10 août 1876 à Marseille ; jour où ils reconnaissent leur fille (acte N°565).

Benoît CHAPELLIER est né le 14 mai 1838 à Entre-deux-Guiers (38), de **père inconnu** (sa mère est veuve depuis 8 ans), fils naturel de Catherine Marguerite CHAPELIER, 42 ans.

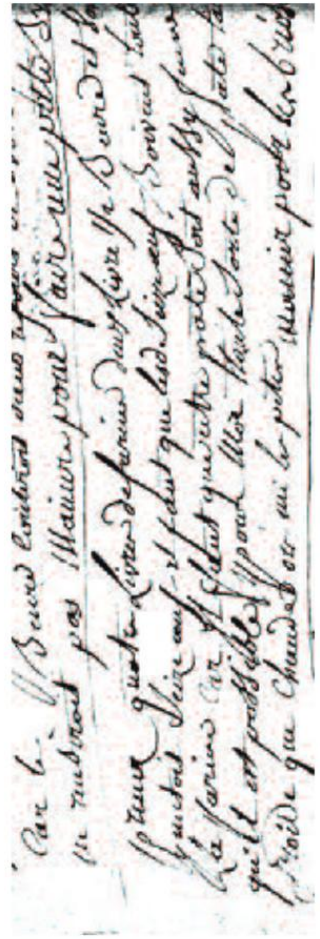
Thérèse Paule AYMAR, est née le 24 juillet 1846 à Angoustrine-Villeneuve-des-Escalades (66), fille de Joseph et de Marie PALACE.

J. DUMAS

Etonnant !

Vu sur les archives en ligne de l'Ardèche aux pages 788 à 790, de l'Etat-civil de Saint-Laurent-du-Pape 1793-1802 (Royas), plusieurs recettes de cuisine à base de farine.

Pierre
DEMAS



APPEL !

Un passionné de généalogie et de photos de classe, Alain BANTONE, demande aux lecteurs de la SAGA s'ils possèdent des photos de classe de Molières-sur-Céze, Saint-Ambroix et communes aux alentours. Il remercie tout futur propriétaire de photos de classes qui pourrait lui en faire copie. Dans ces photos, il y a souvent de nombreux Ardéchois ayant vécu dans lesdites communes. Il met à disposition les photos de sa collection personnelle pour qui est intéressé ou qui en fera la demande, tant auprès de lui qu'auprès de la SAGA.

La famille VENISSAC-MAURIN dans la guerre de 1914-1948

Quatre de nos grands-oncles sont « morts pour la France » et ont reçu la croix de guerre à titre posthume :

Charles VÉNISSAC né aux Vans, mort à Haucourt (Meuse) en 1914,

Régis MAURIN né à Chassagnes, mort en forêt d'Argonne (Marne) en 1915,

Albin VÉNISSAC né aux vans, mort près de Verdun (Meuse) en 1916,

Albin PORTAL né à Naves, mort à Graonne (Aisne) en 1917.

Notre grand-père Édouard VÉNISSAC a été mobilisé en 1914 à l'âge de 44 ans, il avait déjà cinq enfants (dont Emma °1913 † 1916).

Trois de leurs cousins sont aussi morts au champ d'honneur :
Adrien Gustave Léonard MAURIN né à Chassagnes, mort à Montigny-lès-Metz en 1918,

Albert Victorin GILLES né à Naves, mort au bois de loameurville (Meuse) en 1915,

Victor Joseph GILLES né à Naves, mort à Tosse (Belgique) en 1914.

Quelle boucherie ! Tous ces jeunes tués, nos quatre grands-oncles et trois cousins âgés d'une trentaine d'année seulement. Charles VÉNISSAC, tout au début. Les autres oncles l'ayant ignoré pendant longtemps.

Puis, Régis MAURIN, nous avons aimé ses lettres bien écrites, très vivantes, qui nous ont rempli d'émotion. Il ne se plaignait jamais. Pourtant on imagine le froid, la neige, la pluie qui leur tombaient dessus dans les tranchées. Il dit « ...Ces jours derniers nous avons enduré un temps assez rigoureux pour la saison.....au moment où j'écris il fait beau temps. On aurait besoin qu'il dure assez longtemps ou mieux encore que la paix revienne bientôt. Car lorsqu'on est couché dans ces tranchées qu'il fait froid ou qu'il tombe de la pluie ce n'est pas bien agréable. Tous les jours on améliore les abris, même on distribue du charbon de bois pour nous chauffer » Il remercie et demande qu'on lui tricote des gants, des chaussettes, des écharpes de laine. Il se tracasse toujours des autres, de son beau-frère, à Belfort (le papé), de sa soeur qui est seule pour s'occuper de ses cinq enfants, semences, récoltes, chèvres, vers à soie, etc, de ses neveux : Édouard, Charlotte qui lui écrivent. Célibataire, Régis écrit « ... je ne fais faute à personne.. » Il était très croyant et avait la Foi qui devait l'aider à supporter beaucoup de choses. « ... J'espère que cela ne durera guère plus et que j'aurais le bonheur de voir la fin de ce terrible fléau. »

Les lettres d'Albin VÉNISSAC sont plus succinctes, plus confuses, mais intéressantes dans le sens qu'ayant vécu et souffert plus longtemps, on le sent plus révolté contre cette guerre dont il ne voit ni la fin, ni l'issue, ni l'utilité « ...nous sommes assez de misérables pour supporter le feu (des canons) et le froid qui commence pas mal. Si ça ne finit pas bientôt le désespoir commencera à gagner ainsi que ce qui s'en suit. », « ... Hier les journaux ont annoncé la mort de François Joseph (empereur d'Autriche) elle serait meilleure s'il emportait avec lui les deuils de la guerre ?... » À son neveu il écrit « La plus grande chose que je puisse te souhaiter cher Édouard ainsi qu'à ton petit frère Régis pour ici-bas, c'est de ne pas assister à la guerre. »

Les lettres bourrées de fautes d'orthographe du papé Édouard VÉNISSAC sauf celles qu'il a fait écrire, paraissent très pratiques, tournées, et c'est normal, vers son épouse, ses enfants, les récoltes.

Heureusement que, lui, était moins exposé, étant plus âgé et déjà père de famille nombreuse. En octobre 14, période des semences, il écrit « C'est terrible pour nous père de famille de penser que depuis que je suis parti nous n'avons rien fait, mais que veux-tu, il faut obéir. »

Notre grand-mère Marie Vénissac-Maurin a précieusement gardé la correspondance de guerre de la famille : « Merci grand-mère ! »



*Aimée Courtois-Vénissac
Monique Company-Vénissac*



Nom de Noms Par Jean-Marie CODOUL

Jean-Marie CODOUL, de sa retraite varoise, nous a transmis ce billet, ô ! combien précieux à nos yeux...

C'est bizarre – carence de notre vocabulaire français, pourtant très riche - contrairement au terme « toponyme » indiquant les lieux géographiques, il n'existe pas, à ma connaissance, de terme précis pour désigner le nom générique des habitants d'une ville ou d'un village. Il y a bien le mot imprécis « ethnonyme » qui est utilisé par exemple pour les personnes habitantes d'une région partageant une identité locale, nationale ou ethnique, par exemple « les slaves », ou parfois, faute de pouvoir les associer à un lieu géographique significatif, des populations nomades ou migrantes. Exemple : « les Roms ou Tsiganes ». Il existe bien également le substantif « gentilé » qui est un terme désignant les habitants d'un lieu, d'une région, d'une province, d'un pays ou d'un continent, par référence au lieu où ils habitent, ce qui est le cas des peuples sédentaires. Exemples : « les Français, les Bretons, les Grenoblois, les Boulonnais, les Argentins, etc. » Mais en aucun cas, on ne peut pas dire qu'il y ait vraiment un mot traditionnel pour déterminer le nom des habitants d'une localité particulière.

Pourtant, tous ces noms de nos villes et villages de France ont donné lieu à de savoureuses, insolites et parfois cocasses appellations qui font parfois le bonheur des quizz ou des jeux télévisés. Tout le monde connaît le nom des habitants de Marseille ou Strasbourg, de Lyon, voire de St Etienne, mais comment appelle-t-on les habitants de :

Pont-Saint-Esprit ? Château-Thierry ? Charleville-Mézières ? St Dizier ? ou plus difficile encore : Baccarat ? Bourg-la-Reine ? Villefranche-sur-Saône ? St André-les-Vergers ? ou le village de triste mémoire d'Oradour-sur-Glane ?

(Spiripontains, Casteltheodoriciens, Carolomacériens, Bragards, Bachamois, Réginaburgiens, Caladois, Dryats, Radounauds)

Bien sûr, notre cher département n'échappe pas aux appellations insolites.

Ainsi, si Privas, Aubenas, Annonay, Tournon, Viviers, et autres, ne posent pas de problèmes, d'autres agglomérations ont des noms d'habitants plus subtils.

Un peu moins évident : Boulieu-les-Annonay (Bonloculiens), Bourg-St-Andéol (Bourguésans), Laboule (Boularois), Rochemaure (Rupismauriens), Le Roux (Rossignols),

Mais parfois, les choses se compliquent un peu.

Je n'insisterai pas sur certains lieux-dits un peu spéciaux comme « Les Crottes », « La Croix d'Appel » ou « Prends-toi-garde » mais pour des villages plus importants.

Petit jeu : Ainsi, sauf si vous êtes habitant du lieu, bien entendu, pourriez-vous spontanément donner le nom des habitants des villages de : « Borne ? Cellier-du-Luc ? Gilhac et Bruzac ? La Champ-Raphaël ? La Chapelle-Graihouse ? Lafarre ? Lavillatte ? Le Lac-d'Is-sarlès ? Pont-de-Labeaume ? Ribes ? St André-Lachamp ? St Joseph-des-Bancs ? ou Thueyts ? »

(Voir les réponses ci-dessous)

Ainsi, vous pourrez, en société, en famille ou avec des amis, vous livrer à ce petit jeu innocent, en faisant un étalage perfide de vos connaissances.

Bourniquets, Lucocellariens, Pierregourdains, Chamiers, Chapelous, Farrassous, Vallatins, Lacains, Balmipontains, Flahuts, Crouvelus, Athogiens.

JEAN LOUIS DESROYS

UN ARDÉCHOIS MÉCONNU DU GRAND PUBLIC

Jean-Louis DESROYS naquit le 27 août 1724 à Champagne (Ardèche), alors paroisse du diocèse de Vienne, qui relevait du Dauphiné et non du Vivarais. Son père, Claude DESROYS, était le notaire du lieu, emploi où il avait succédé à son beau-père, César PAGEY, décédé en 1710.

Claude DESROYS (1682-1756) était originaire du Petit-Robec, paroisse de Saint-Jean-de-Pailhec (aujourd'hui commune de Montregard, canton d'Yssingaux, en Haute-Loire) ; il avait épousé le 6 août 1720 Françoise PAGEY (1698-1738), fille et héritière de César. Ils eurent quatorze enfants, mais seuls deux garçons et quatre filles arrivèrent à l'âge adulte.

Jean-Louis, bien qu'étant le troisième enfant se trouva rapidement l'aîné des garçons et l'héritier de Claude. Il avait quatorze ans à la mort de sa mère et il semble que ce soit sa tante Louise PAGEY (1702-1748) qui se soit alors occupé de lui, elle avait pour ami Pierre TEYSSONNIER, avocat au Présidial de Valence, et c'est justement à l'université de cette ville que Jean-Louis fit ses études de droit pour devenir avocat ; elle en fit d'ailleurs son héritier dans son testament en date du 22 novembre 1746.

Ayant obtenu ses diplômes en 1745, Jean-Louis revint un temps à Champagne où on le trouve témoin à plusieurs mariages en 1746 ; il alla ensuite travailler à Lyon où il séjourna chez son cousin germain Jean-Marie JULLIEN du VIVIER, petit-fils du frère de sa Grand-mère Louise JULIEN (1661-1740), épouse de César PAGEY. C'est ici sans doute qu'il fit connaissance de Marie GAVAUULT (1737-1804) qu'il épousa le 12 avril 1757 dans l'église Saint-Paul de Lyon ; elle était originaire de Saint-Symphorien-sur-Coise (Rhône) et fille de François GAVAUULT et de Françoise MAUVERNAY ; son père était lieutenant civil et militaire de l'élection de Lyon.

Après le décès de son père en 1756, Jean-Louis le remplaça à l'étude de Champagne par Pierre FRANÇOIS qui épousa sa plus jeune sœur Marie-Reine (1738-1818) en 1760 et lui achètera la maison notariale en 1763.

Grace en partie à ses relations familiales influentes à Lyon, Jean-Louis sera nommé recteur de l'Hôtel Dieu en 1762, puis entrera au Conseil Consulaire en 1764 ; il deviendra ensuite échevin du quartier de Fourvière pour 1767 et 1768, charge qui va l'anoblir.

Les DESROYS habitent alors Place de la Poulaiillerie, près de l'église Saint-Paul ; ils y ont six enfants : François (1758-1784), Julie (1760-1789), Emilie (1762-1798), Césarine (1763-1849), Allix (1766-1829) et Lyon (1768-1784).

Sa réputation d'intégrité et d'homme réservé et actif va faire choisir Jean-Louis par le Duc d'Orléans Louis-Philippe (1725-1785) comme intendant de ses vastes domaines en 1769. Les DESROYS vont alors vivre dans l'entourage de la famille d'Orléans, l'hiver à Paris, au Palais Royal, l'été au château de Saint-Cloud. La duchesse de Chartres, belle-fille du Duc d'Orléans et épouse du futur Philippe-Egalité,

nommera Marie GAVAUULT sous-gouvernante de son fils aîné le futur roi Louis-Philippe à sa naissance en 1772 ; celle-ci s'en occupera jusqu'en 1778.

En 1776, Jean-Louis achètera une vieille gentilhommière à Rieux, près de Montmirail (Marne) qu'il fera entièrement reconstruire sous la forme d'une maison basse à la mode américaine. Sur son domaine, il installera une pépinière royale et introduira la culture du pommier à cidre de Normandie.

C'est là qu'il s'installera quand il prendra sa retraite à la mort du Duc d'Orléans en 1785 avec une bonne pension. Il ne sera pas inquiet pendant la Révolution car il était très estimé ; de plus, le fils de son métayer, Jean PLACE, fut ministre de l'Intérieur du gouvernement révolutionnaire en 1793/1794... Sans doute, grâce à ce dernier, il put faire libérer son gendre Pierre de LAMARTINE, époux d'Allix, emprisonné pour ses opinions royalistes. La vente du cidre de ses plantations lui permettra de traverser les périodes difficiles de la Révolution car bien sûr, il ne recevait plus sa pension.

Jean-Louis DESROYS s'éteindra à Rieux le 14 octobre 1798, à soixante-quatorze ans, des suites de complications pulmonaires ; il était très diminué physiquement et presque aveugle. On voyait encore sa tombe dans le cimetière de Rieux en 1994.

Après la mort de son mari, Marie GAVAUULT accompagna en exil la princesse Adélaïde, sœur du futur roi des Français, et ne revint à Rieux qu'en 1802. Elle y mourut le 10 juillet 1804.

C'est sa fille Césarine, épouse de Benoit CARRA de VAUX, qui gardera le domaine de Rieux, lequel restera dans sa famille jusqu'en 1952.

Jean-Louis DESROYS et Marie GAVAUULT sont les grands-parents maternels du poète Alphonse de LAMARTINE par leur fille Allix.

René ARNAUD

Principales sources :

- AUDIN Aimable, « Un ménage de qualité au XVIII^e siècle » dans la Revue du Vivarais, 1939.
- ARNAUD René, « Aux origines ardéchoises de Lamartine, un enfant de Champagne, Jean-Louis DESROYS » dans la revue des Amis de Villeneuve-de-Berg.



Alphonse de LAMARTINE

Lu dans la presse ancienne

Après les événements tragiques qui ont frappé dramatiquement notre pays et l'Espagne en 1813, cet article, paru le 6 juin 1886 dans le Journal de Tournon, nous montre que le souci de sécurité dans les transports ferroviaires est une vieille et longue histoire...

Le frein continu - la compagnie Paris-Lyon-Méditerranée, vient d'adapter aux trains 39 et 34 le frein continu (système Wistinghouse(sic)). Le train 39 fait le service entre Paris et Marseille, et le train 34 entre Marseille et Paris. Le premier passe à Tain à 10h03 et le second à 15h33, ce sont deux trains omnibus.

Le frein continu se compose du frein automatique et du frein modérable. Le fonctionnement de ce frein est généralement peu connu.

Nous pourrions fournir à ce sujet de curieux et intéressants renseignements. Qu'il nous suffise de dire aujourd'hui que, grâce à l'application de ce système, un train lancé à une vitesse de 70km/h peut être arrêté dans un espace de 100 mètres.

Le frein continu qui jusqu'alors n'avait été appliqué qu'aux trains express vient de l'être pour la première fois aux trains omnibus. Il le sera bientôt, dit-on, aux trains de marchandises.

Ainsi pourront être conjurés la plupart des accidents.

Un long et passionné débat sur l'incarcération des coupables de délits a été plusieurs fois sur le devant de la scène cette année ; mais au vu de l'article qui suit, il semblerait qu'il y a 126 ans des questions similaires se posaient déjà...

Le journal de Tournon 1887

Le monde des prisons - Si le recueil d'anecdotes publié par M. l'abbé Moreau sous ce titre : Le Monde des prisons, n'apprend rien aux personnes qui se sont occupées un tant soit peu des questions pénitentiaires, il aura eu du moins l'avantage de porter à la connaissance du public certains problèmes dont la solution s'imposera dans un avenir assez prochain.

Nous n'insisterons pas sur la question du personnel : celui-ci n'est pas aussi mauvais que pourraient le faire croire des propos qui semblent inspirés à l'ancien aumônier de la Roquette par le dépit de voir sa carrière brusquement interrompue. Sans doute, il serait à souhaiter que les directeurs des prisons fussent des philosophes autant que des administrateurs et que les gardiens fussent des philanthropes distingués. En attendant la réalisation de cet idéal, il faut reconnaître que le personnel actuel recruté dans l'armée, n'est point si mauvais.

Il importe, au contraire, de signaler la regrettable promiscuité qui règne dans les prisons et qui rend le séjour véritablement dangereux pour les nouveaux condamnés : c'est dans les ateliers, dans les préaux en commun que les jeunes se corrompent au contact des vieux, les naïfs au contact des vétérans du crime. c'est là que se préparent les «coups» de l'avenir. Ajoutons que le séjour dans les prisons, avec la société des autres détenus, n'inspire pas une très grande crainte aux malfaiteurs. Ce qu'ils redoutent par-dessus tout, c'est l'isolement dans la cellule.

Aussi, le système cellulaire, appliqué de façon ou d'autre, est-il actuellement fort en faveur auprès de toutes les personnes qui ont étudié les méthodes pénitentiaires. Il est fort probable qu'on ne manquerait pas de l'appliquer en France, comme aux Etats-Unis, comme en Angleterre, comme en Belgique, si l'on n'en était empêché par de sérieuses considérations financières. La plupart de nos prisons, en effet, sont installées dans de vieux locaux qui avaient été bâtis avec une destination tout autre, et dont les murs tombent parfois en ruines. Telles sont les maisons de Sainte-Pélagie, de Saint-Lazare, où s'entassaient les malades et les détenus de tant de catégories. Pour reconstruire tout cela, il faudrait malheureusement des sommes énormes. Le dernier essai qu'on a fait n'a pas d'ailleurs été heureux : nous voulons parler de la prison de Nanterre, où dix millions ont été engloutis. On a reconnu, après achèvement, que cet amas de bâtisses ne convenait point à sa destination ; la préfecture de police, le ministère de l'intérieur, les architectes se jettent à la tête les responsabilités. En attendant, les bâtiments demeurent sans emploi et les prisons de Paris regorgent de détenus.

C'est faute d'avoir appliqué le système cellulaire qu'on a dû faire la loi sur les récidivistes qui a pour but d'obvier à l'inconvénient des promiscuités que nous venons de signaler. On a déplacé et aggravé le problème sans le résoudre. Il a été impossible, en effet, de trouver un territoire qui se prêtât à la relégation. Finalement on a dû s'en tenir à la Nouvelle-Calédonie, dont le moindre inconvénient est d'augmenter terriblement, par son éloignement, les dépenses d'envoi et de retour. De plus, quelles que soient les différences des règlements auxquels sont soumis les relégués des deux catégories, il n'y en a pas moins là une assimilation fort injuste, et une promiscuité dangereuse, entre les récidivistes et les forçats.

Il y aurait semble-t-il, un moyen d'arranger les choses : ce serait de réserver la Nouvelle-Calédonie aux récidivistes et d'enfermer sur le continent, ou bien de les déporter, les condamner aux travaux forcés à temps ou à perpétuité. Outre qu'on éviterait les inconvénients que nous venons de signaler, on inspirerait ainsi une certaine terreur aux bandits qui envisagent sans déplaisir «un voyage à la Nouvelle» mais qui redoutent le silence et la solitude de la cellule. Combien n'a-t-on pas vu de prisonniers des maisons centrales assassiner leur gardien pour se faire envoyer «là-bas». la solution serait donc bonne et elle aurait le mérite de concorder parfaitement avec la loi sur les récidivistes. Malheureusement, pour l'appliquer, il faut des cellules. Cette question est de telle importance sociale qu'elle mérite d'attirer sérieusement l'attention de nos législateurs.

Relevé par J. DUMAS

Nous abandonnons, le temps de ce numéro, la lecture de presse ardéchoise ancienne, pour vous présenter une liste, qui nous a été très aimablement transmise par Guy MARCHAL (voir son site internet à <http://www.gmarchal.free.fr>)

Ardéchois morts au bagne en Guyane au XIX^e siècle

ALLEGRE Jean Antoine, né à Chambonas. Cultivateur. Fils de Jean et Victoire GRELY. Marié à Victoire GERVAIS. Condamné en 1859. Décédé aux îles du Salut le 21 juillet 1861 à l'âge de 54 ans.

AUTHEVILLE Jean Pierre dit Pierre Le Soldat, né à Gluiras. Cultivateur. Fils de Etienne et Agathe CROUZET. Marié à Jeanne AUDEMARD. Condamné en 1858. Décédé aux îles du Salut le 16 mai 1865 à l'âge de 58 ans.

BERT Jean François Régis, né à Satillieu. Journalier. Fils de André et Marie Anne CHAPE. Condamné en 1860. Décédé à la montagne d'Argent le 23 décembre 1862 à l'âge de 42 ans.

BARATIER Etienne dit Duchamp, né en 1801 à Antraigues-sur-Volane. Mécanicien en bois à Privas. Fils de Jean et Marie DUCHAMP. Condamné pour vol à 20 ans de travaux forcés en 1837. Emprisonné au bagne de Toulon. Evadé le 11 mars 1844. Arrêté le 9 octobre 1845. Envoyé en Guyane en 1852. Décédé à la Montagne d'Argent le 9 octobre 1854.

BOIT Régis, né à st Clément. Abergiste. Fils de Régis et Marie GIRAUD. Marié à Rosalie LAFONT. Condamné en 1858. Décédé aux Îles du Salut le 6 janvier 1878 à l'âge de 51 ans.

BONNET Victor, né en Ardèche. Cultivateur. Fils de Jean Pierre et Marianne ITIER. Marié à Lucie AGUILHON. Condamné en 1855. Décédé aux îles du Salut le 14 juillet 1863 à l'âge de 63 ans.

BORIE Pierre Philippe, né au Vans. Cultivateur. Fils de Joseph Jean et Marie Jeanne CASTAING. Condamné en 1860. Décédé aux îles du Salut le 29 septembre 1869 à l'âge de 34 ans.

BOURGEAUD Jean, né à Privas. Marbrier dans l'Hérault. Fils de Louis et Marianne X. Condamné en 1848. Décédé à l'île la Mère le 19 octobre 1859 à l'âge de 45 ans.

BOURRET Jacques, né à La Voulte. Vidangeur. Fils de Jean Pierre et Suzanne DRAGON. Marié à Marie Augustine BEAUX. Condamné en 1860. Décédé à l'île la Mère le 30 décembre 1868 à l'âge de 52 ans.

BOYER Jacques, né à la Batie d'Andaure. Ferblantier. Fils de Jacques et Marie ROUSSIER. Marié à Marianne BOUX. Condamné en 1859. Décédé aux îles du Salut le 3 novembre 1861 à l'âge de 49 ans.

CHABRIERE Jacques, né à La Voulte. Meunier. Fils de Jacques et Marianne CHABERT. Condamné en 1865. Décédé aux îles du Salut le 28 mars 1869 à l'âge de 45 ans.

CHANIAL Jules, dit Chagnand, né en 1868 à Lespéron. Cocher. Fils de Joseph et de Joséphine Sophie Guérin. Condamné en 1891. Décédé aux Îles du salut le 3 Juin 1897.

DELHOMME Adrien Pierre, né en 1862 à Laurac. Journalier. Fils de Victor et de Victorine ARNAUD. Décédé aux Îles du Salut le 21 Décembre 1897.

DESSEUX Amboise, né à Boulieu-lès-Annonay (04-08-1829). Ouvrier à Grenoble. Fils de Louis et Marie FOURNAT. Marié à Rosalie X. Condamné en 1855. Décédé aux îles du Salut le, 12 août 1855 à l'âge de 26 ans.

DESTRE Philippe, né à St Fortunat. Moulinier. Fils de Mathieu et Marie GUY. Marié à Madeleine FROMENT. Condamné en 1860. Décédé aux Îles du salut le 27 août 1884 à l'âge de 72 ans.

DUCROS Jean, né à Vals. Cultivateur. Fils de Jean Baptiste et Marie TESTUD. Marié à Rosalie CHAUSSABEL. Condamné en 1859. Décédé à l'île la Mère le 27 février 1874 à l'âge de 36 ans.

DUGAS Hilarion, né à Rocles. Fils de Claude et Rose BOUVIÈRE. Condamné en 1855. Décédé à l'île la Mère le, 26 avril 1856 à l'âge de 33 ans.

DURAND Jean Pierre, né à St Laurent du pape. Cultivateur. Fils de François et Marie VERNAT. Marié. Condamné en 1852. Décédé aux Îles du Salut le, 10 mai 1856 à l'âge de 36 ans.

DUSSERRE Hippolyte, né à La Boule. Chiffonnier. Fils de Jean et Marie ARNAL. Condamné en 1863. Décédé aux îles du Salut le 24 août 1866 à l'âge de 43 ans.

ESCUDIER Cyprien, né à St Remèze. Horloger à Privas. Fils de Claude et Suzanne ROMIÈSE. Marié à Marie Ursule DUFOUR. Condamné en 1855. Décédé à l'île la Mère le 15 mars 1860 à l'âge de 32 ans.

GARNIER Jean Jacques, né à Boffres. Scieur de long. Fils de Jean Jacques et Marguerite CHAMBERT. Condamné en 1861. Décédé aux Îles du salut le 14 novembre 1882 à l'âge de 75 ans.

GAY Romain, né en 1812 à Les Collanges. Maçon. Fils de Jacques et Anne Chaix. Condamné en 1840. Décédé aux îles du Salut le 28 juillet 1855.

HEITZMANN Jean, né à Saint-Marcel-Lès-Annonay. Papetier. Fils de George et Louise JOURNAU. Marié à Françoise Augustine DURANTON le 4 juillet 1843 à Annonay. Condamné en 1860. Décédé aux îles du salut le 25 juillet 1877 à l'âge de 61 ans.

IMBERT Jacques Félix, né à Chanéac. Garde champêtre. Fils de Jacques et Marianne FLANDIN. Marié. Condamné en 1860. Décédé aux Îles du salut le 5 avril 1877 à l'âge de 51 ans.

LALAUZE Jean Baptiste, né à Largentière. Journalier. Fils de Jean Joseph et Marie CHOLVY. Condamné en 1857. Décédé à la montagne d'Argent le 14 mars 1863 à l'âge de 45 ans.

LAVIE Joseph, né à Gravières. Cultivateur. Fils de Joseph et Elisabeth Marie PAGÈS. Marié à Brigitte MERLE. Condamné en 1855. Décédé aux Îles du Salut le 7 octobre 1857 à l'âge de 49 ans.

LEGRAND Jean, né à Saint-Pierreville. Cultivateur à (Drôme). Fils de Jean Pierre et Nanette PASCAL. Condamné en 1840. Décédé à la Montagne d'Argent le 3 juillet 1856 à l'âge de 44 ans.

LEYDIER Pierre, né en 1859 à Thueyts. Cultivateur à Alger. Fils de Pierre et de Marguerite PÉTAVIN. Condamné en 1886. Décédé aux Îles du Salut le 6 Mai 1896.

MAGNOLOUX Augustin, né à Saint Julien Vocance. Voiturier. Fils de Jean et Marie Chasselau. Condamné en 1847. Décédé aux îles du salut le 29 octobre 1887 à l'âge de 66 ans.

MANAUDIER Louis, né à Privas. Forgeron. Fils de Jacques et Marie ALLÈGRE. Marié à Sophie ROMAGNY. Condamné en 1850. Décédé aux îles du Salut le 25 janvier 1863 à l'âge de 65 ans.

MARTIN Jean Pierre dit Blanc, né à Lanarce. Cordonnier. Fils de Pierre et Rose Geneys. Condamné en 1864. Décédé aux îles du Salut le 25 septembre 1864 à l'âge de 32 ans.

MOULIN Pierre Auguste, né le 13 janvier 1830 à Rocles. Cultivateur. Fils de Jean Louis et Marianne MERY. Condamné en 1855. Décédé à la Montagne d'Argent le 25 février 1856 à l'âge de 26 ans.

MOURIER Jean Félix, né à Thueyts. Ouvrier boulanger. Fils de Louis et Marianne BOUQUET. Condamné en 1859. Décédé aux Îles du salut le 5 mars 1877 à l'âge de 39 ans.

NIEZON Jean, né le 20 avril 1854 à Sécheras (Ardèche). Cuisinier. Fils d'Antoine et Marie Cheval. Décédé aux Îles du salut le 27 avril 1877 à l'âge de 23 ans.

NURY Jean Antoine, né à Mézilhac. Cultivateur. Fils de Jean Antoine et Marie BUZIÈRES. Condamné en 1859. Décédé à la montagne d'Argent le 14 avril 1862 à l'âge de

65 ans.

PAUL Antoine, né à Limony. Cultivateur. Fils de François et Jeanneton GAVIE (peut-être VEYRE). Marié à Marie PEIL. Condamné en 1856. Décédé à l'Îlet la Mère le 13 mai 1868 à l'âge de 68 ans.

PICQ Paul, né à Saint-Agrève. Tisserand à Lamastre. Fils de Jean Pierre et Marianne ROUSTAN. Décédé aux Îles du salut le 24 mai 1877 à l'âge de 23 ans.

PIZON Régis, né à Saint-Michel-de-Boulogne. Fils de Jean Louis et Rose DOISE, marié à Eulalie Dufour. Condamné en 1855. Décédé à l'Îlet la Mère le 8 novembre 1857 à l'âge de 43 ans.

RANCHET Louis, né à La Souche. Cultivateur. Fils de Louis et Marie PLANCHET. Marié à Adélaïde DEGOU. Condamné en 1865. Décédé aux îles du Salut le 13 février 1872 à l'âge de 46 ans.

ROBERT Marcelin, né le 22 avril 1835 à Issamoulenc. Fils de Louis et Madeleine BOURJEAT. Condamné en 1859. Décédé aux îles du Salut le 8 février 1864 à l'âge de 29 ans.

TEYSSIER Jean Pierre, né en 1809 à Villeverte, Coucouron. Cultivateur. Fils de Pierre et Marie MOULIN. Marié à Julie MERCHAT. Condamné en 1842. Décédé aux Îles du salut le 15 Août 1853.

VALLIER Pierre, né au Cros-de-Georand. Cultivateur. Fils naturel de Marie Anne VALLIER. Condamné en 1857. Décédé aux îles du Salut le 3 août 1863 à l'âge de 62 ans.

VÉDEL Pierre, né à Valgorge. Cultivateur. Fils de Jean et Catherine CHAMBON. Marié le 10 décembre 1829 à Valgorge à Marie GOUBERT. Condamné en 1858. Décédé aux îles du Salut le 10 octobre 1869 à l'âge de 61 ans.

VIALETTE Jean André (Granier), né à Saint-Germain. Colporteur. Fils de Claude et Jeanne ARMAND. Décédé aux îles du Salut le 18 juin 1869 à l'âge de 55 ans.

J. DUMAS



JOURNÉES GÉNÉALOGIQUES DE NÎMES

Les 9 et 10 novembre 2013

Nouvelle cession pour les journées généalogiques de Nîmes. La SAGA, fidèle au poste était présente.

Le dépouillement des registres des notaires a suscité un intérêt grandissant par nos adhérents impatients mais soucieux du travail accompli et restant à accomplir.

Que dire de plus pour cette année 2013 : moins de monde, c'est certain, mais des passionnés plus intéressés, plus préoccupés par leur histoire et l'Histoire des époques parcourues par nos ancêtres. L'alignement des dates, but à la fois principal mais impersonnel de la généalogie fait place à l'étude plus vivante de la compréhension du contexte dans lequel nos ascendants vivaient.

Si l'histoire familiale a débuté par une simple curiosité personnelle, elle évolue afin d'appréhender au mieux leur mode de vie, leurs métiers, leurs corporations, le pourquoi de leurs déplacements à travers le pays, le parcours militaire... etc.

La science de la filiation doit s'épanouir bien au-delà d'un patronyme ou d'une date de mariage, la science de la filiation voit son aboutissement dans l'élément historique qui lui donne corps et personnalité. Ne voulons-nous pas être le digne héritier de ce gigantesque arbre ? ...

D'autre part, un généalogiste passionné tenant à rester dans l'anonymat, nous a gentiment donné des relevés de l'Etat civil issus de certaines paroisses gardoises mais limitrophes de l'Ardèche où vécurent de très nombreux Ardéchois, à savoir :

Coury, Saint-Brès, Saint-Ambroix, les Mages, Saint-Jean-de-Valerisclé, Saint-Florent-sur-Auzonnet, le Martinet, Meyranes, Molières-sur-Cèze, Robiac, Bessèges, Gagnières, Rousson, Allègre, Saint-Julien-de-Cassagnas.

Merci à tous ceux qui participèrent à l'ambiance et à la bonne tenue du stand de la SAGA, Lucette AYGON, Christiane RANDON, Robert CHENIVESSE, Claire BRUYERE, sans oublier notre sympathique Président et son épouse, Henri et Marie-Thérèse SEVENIER.

Avant de vous donner rendez-vous en novembre 2014 à Nîmes, le prochain rendez-vous de la SAGA sera le 12 et 13 avril prochain à Millau avec le premier salon généalogique organisé par le cercle de l'Aveyron.

Hélène BOISSY d'ANGLAS



JOURNÉES DU PATRIMOINE

Les 14 et 15 septembre 2013

AILHON

Dans le cadre des « Journées du Patrimoine », les 14 et 15 septembre derniers, nous étions invités par l'Association « Cévenne de Liens » à AILHON à l'Espace Roger Naud, à l'initiative de M. Richard LADET son Président.

Étaient présents : Claire BRUYERE – Fernand et Antoinette PEYRERON – Freddy HOFFERT – Nathalie MAILLET.

Plusieurs interventions :

Une représentation théâtrale « Du vin dans le gaz » par la troupe « L'Entière Compagnie ».

Paysages de France sur l'affichage anarchique par monsieur Armand GUERIN.

Une présentation généalogique par la SAGA.

Et une présentation locale par monsieur Pierre LADET de l'Association « Mémoire d'Ardèche et Temps Présent ».

Une cinquantaine de personnes étaient présentes.

AILHON, petit village de caractère à une dizaine de kilomètres au sud-ouest d'Aubenas, en plein cœur de l'Ardèche méridionale. Le village est classé « Village de Caractère » depuis 2003.

L'Ailhon était autrefois paroisse et elle regroupait 3 autres communes : Lentillères, Chazeaux et Fons.

Le plus beau joyau de ce village est son église, témoin parfait du passage de l'art roman à l'art gothique.

La nef remonte au XII^{ème} siècle, et les parties les plus récentes remaniées au XVI^{ème} siècle. On peut admirer son clocher de type « clocher à peigne » percé de 4 fenêtres pour abriter 4 cloches. Aujourd'hui il n'en reste plus que 2, la plus grosse date de 1673 et la plus petite 1826, quant aux 2 dernières, les habitants de Lentillères et de Fons décidèrent au XIX^{ème} siècle, de construire leur propre église et quittèrent la paroisse d'Ailhon avec une cloche pour chaque village.

Particularité : un Sully.

On dit que Sully avait obtenu un édit de Henri IV par lequel il était ordonné aux maires et aux échevins des mandements du Royaume de faire planter un ormeau dans le cimetière de toutes les paroisses, au-devant de la porte principale de l'église, afin que les habitants qui venaient entendre la parole de Dieu puissent, avant et après les offices divins, discourir sous les ombrages, de leurs intérêts et de ceux de la paroisse. C'était en 1593.

C'est sur la place du village, à l'époque le cimetière de la commune, que le Sully d'Ailhon coula des jours heureux, pendant des siècles. Foudroyé en 1989, son tronc immense est conservé dans le fond de l'église.

Nathalie MAILLET





QUESTIONS

FAMILLES

13/04/101 - EXBRAYAT/VENDEOL

Rech. rég. Saint-Marcel-d'Ardèche, date et lieu + (ca 1903-1905) de Elisabeth Fannie Emilie VENDEOL et celui (ca 1924-1934) de André Eugène EXBRAYAT son époux.

Claude BIOLLAY

13/04/102 - DORCIVAL/PENEL

Rech. rég. Mauves, Saint-Romain-de-Lerps, ° Catherine DORCIVAL fa de Benoît x et de Magdeleine PENEL (x 30/05/1724).

Danièle CERNIK

13/04/103 - ROUCHETTE/BOUCHET

Rech. rég. Glun, Colombier-le-Jeune, Saint-Barthélemy-le-Plain ° Jean Pierre ROUCHETTE, fs de Pierre et d'Anne BOUCHET (x 17/06/1749).

Danièle CERNIK

13/04/104 - CHAUDIER/BARBIER

Rech. rég. Saint-Sylvestre, Saint-Romain-de-Lerps ° Marie CHAUDIER fa de François et de Jeanne BARBIER (x 03-02-1736)

Danièle CERNIK

13/04/105 - GENILLON/BOUVERON

Rech. rég. Glun, Mauves, + ca 1748 de Marguerite GENILLON, fa de Louis et de Marianne BOUVERON.

Danièle CERNIK

13/04/106 - TEYSSIER/De LAGARDE

Rech. rég. Baix, + ca 1792 de Marie TEYSSIER ° 06-051749 Coux, x 09-01-1775 Privas à Paul Joachim Scipion De LAGARDE.

Philippe PRUDHOMME

13/04/107 - De LAGARDE/ de JEUNE de CHAMBEZON

Rech. rég. Privas, + ca 1756 de Joachim Scipion De LAGARDE y° 07-03-1699, x 20-01-1722 Villeneuve-de-Berg à Anne Gabrielle De JEUNE de CHAMBEZON ° 04-09-1696 Villeneuve-de-Berg, + ca 1750 Privas.

Philippe PRUDHOMME

13/04/108 - MIEUCENS-SAINTE/D'ANASTASY

Rech. rég. Privas, + ca 1800 de Gabrielle MIEUCENS-SAINTE y° 28-06-1753, yx 20-05-1772 à Jean Marie D'ANASTASY.

Philippe PRUDHOMME

13/04/109 - TERRAS/GREL

Rech. rég. Bauchastel, + ca 1785 de Louise Cécile TERRAS y° 02-09-1740, yx 17-01-1749 à Paul GREL.

Philippe PRUDHOMME

13/04/110 - BUFFEL/BERTHOLON

Rech. rég. Chomérac, x ca 1760 de Jean Pierre Barthélemy BUFFEL, Inspecteur des manufactures de Vivarais, y+ 14-11-1788, et de Rosalie BERTHOLON ° ca 1735, + ca 1800

Philippe PRUDHOMME

13/04/111 - VALOS / OZIOL

Rech. rég. Gras, Saint-Maurice-d'Ibie, ° asc. x, cm, + et lieux de Etienne VALOS (VALLOS) et ? OZIOL d'où François ° ca 1625.

Roland COUDERC@

13/04/112 - LOUCHE

Rech. ° asc cm + et lieux de Rose LOUCHE x 1703 Prévenchères (48) à Barthélémy MORIER de Sablières.

Roland COUDERC@

13/04/113 - CODOL / BROCHET

Rech. ° asc x cm + et lieux de Nohel CODOL et Anthonie BROCHET d'où Jean x 1689 Saint-Jean-de-Pourcharesse.

Roland COUDERC@

13/04/114 - PRADIER / ROUSTAGNE

Rech. ° asc x cm + et lieux de Pons PRADIER et Marguerite ROUSTAGNE d'où Marie x 1689 Saint-Jean-de-Pourcharesse.

Roland COUDERC@

13/04/115 - BERNARDIN / DOMERGUE

Rech. ° asc. x cm + et lieux de Jean Louis BERNARDIN et Marie DOMERGUE d'où Anne ° 1707 Saint-Jean-de-Pourcharesse.

Roland COUDERC@

13/04/116 - SURREL/VILLESECHE

Rech. rég. Coucouron, Cros-de-Géorand, x, cm ca 1615 de Benoit SURREL à Marie

VILLESECHE.

Paul VERDIER

13/04/117 - PASCAL/NOUNET

Rech. rég. Coucouron, x, cm av 1627 de Jean PASCAL à Jeanne NOUNET.

Paul VERDIER

13/04/118 - PASCAL/HEBRARD

Rech. rég. Coucouron, x, cm av 1670 de Pierre PASCAL fs d'Antoine et de Jeanne VILLESECHE x à Anne HEBRARD fa de ?

Paul VERDIER

13/04/119 - PONS/TEYSSIER

Rech. rég. Saint-Cirgues-en-Montagne, x, cm ca 1600 de Claude PONS à Antoinette TEYSSIER.

Paul VERDIER

13/04/120 - VEYSSEYRE/CHARREYRE

Rech. rég. Coucouron, cm d'Antoine VEYSSEYRE yx 29-06-1628 à Béatrice CHARREYRE fa de ?.

Paul VERDIER

RÉPONSES

FAMILLES

13/03/109 - GRIFFAUT/DES BOSC

Insinuation mariage le 13-12-1636 Jean GRIFFAUT fs de +Jacques et de Francoise de PRANON à Alexandrine DES-BOSZ fa de Jean des BOSZ des Chiroux et Marie de LESPINAS °, + inconnus.

Alexandrine a un frère Jacques et une soeur Catherine.

Jean-Marc Des BOSCS

13/03/108 - GREL/LOUBARESSE

La réponse faite par Laurence GIRAUD (3 pages) a été transmise au demandeur. Les personnes intéressées par cette réponse sont priés d'en faire la demande soit par courrier à la SAGA, soit par Email à jdumas1@free.fr.

Jacques DUMAS



RÈGLEMENT DE COMPTE À ~~OR-CORRAL~~ MERCUER

On a tous déjà vu cette scène récurrente des bons westerns :

Dans le saloon d'une petite ville perdue dans l'ouest américain pénètre un cow-boy inconnu. Des habitants du cru à la mine renfrognée l'observent de tous côtés en silence. Petit à petit, le nouveau venu, va comprendre par de rares propos échangés, qu'en ce lieu règne la loi d'un homme « puissant » à laquelle il ne vaut mieux pas y déroger...

Ce personnage existait-il dans notre Ardèche d'autrefois ? Ce « homme fort » contre lequel il valait mieux ne pas se lever sévissait-il en nos villages ?

Il semble bien que oui si l'on en juge par la Déclaration déposée par Jean Chambouleyron devant maître Jean Pierre Rivière, notaire à St Cirgues de Prades le 28 janvier 1739 (2E 5553 folio 21 et 22). La scène ne se passe pas dans un saloon de l'ouest américain, mais bien dans le cabaret d'Estienne Tourelle à Mercuer. (Les renvois du notaire sont respectés).

DECLARATION

L'an mil sept cent trente-neuf et le vingt huitième jour du mois de janvier après midy pardevant nous no(tai)re royal et tesmoins basnonnés a esté présent Jean Chambouleyron dit Paulin du lieu des Fiogoux paroisse de Prades, lequel sachant qu'il court un bruit que les blessures et coup de couteau qu'il receu entre ses deux épaules dans le cabaret d'Estienne Tourelle du lieu du Soulier paroisse de Mercuer, le vingt-sept de décembre der(nier), avoient esté donné de la part de Pierre Fulachier du lieu de Fulachier paroisse de Prades ; mais comme la veritte est-elle que led(it) Fulachier ne luy a fait lesd(ites) blessures ny donner led(it) coup de couteau et qu'il ne sait de quelle part il le receu a cause du grand nombre de gens qu'il y avoit dans lad(ite) maison dans ces temps-là. C'est pourquoy pour tirer tous supcons de crainte que le publicq pourroit avoir que sa naye + fait des mains dud(it) Fulachier ; que le dit Chambouleyron de son gré et bonne vollonté pour la décharge de sa consiance icelluy a déclaré et déclare par ses présentes aud(it) Fulachier icy présent et acceptant comme il le reconnois que lesd(ites) blessures n'ont esté jamais faitte par luy et quand tesmoignage de quoy il a renoncé et renonce à toutes poursuittes qu'il pourroit faire contre luy pour c'est effect ensemble a tous les dépans domages et inthé(rets) qu'il auroit esté en droit de prétendre contre luy, bien que la cause eut esté t'elle que bien du monde l'ont prétendus avec promesse expressement faitte de ne jamais revenir contre sa présente déclaration et quittance directement ny indirectement sous quel prétexte et occasion que ce soit n'y puisse être, le quittant généralement de tous ce qu'il pourroit luy demander pour raison de ce dessus, avec promesse de le faire etre quitte et ainsin la promis et juré tenir et observer sous les obliga(ti)ons soubmissions et renon(ciation) necessaire.

Fait et récitté aud(it) lieu des Fiogoux, maison dud(it) Chambouleyron, p(res)ntes Jean Louis Rousset pra(tici)en du lieu et par(oisse) St Martin de Mayres et Sr Jean François Pidoux chirurgien du lieu et paroisse de Jaujac ++, les parties illitrées de ce enquis et requis.

+ esté

++ signés

Et nous no(tai)re royal requis et recepvant sousigné

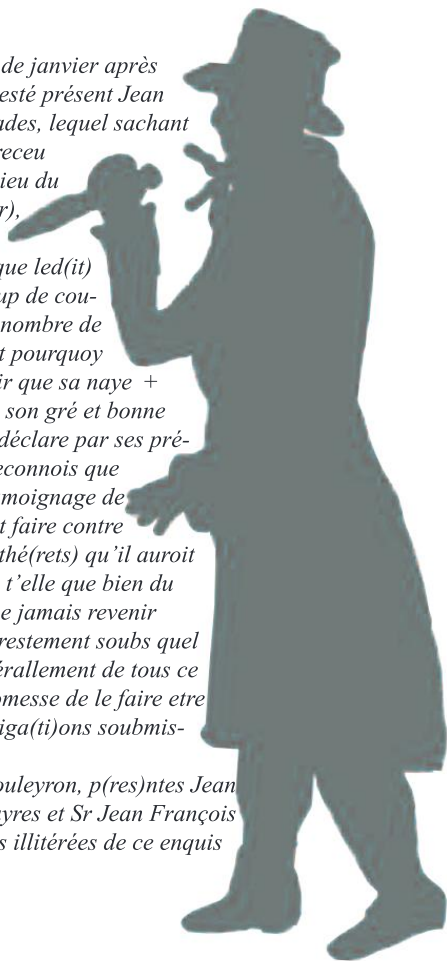
PIDOUX

ROUSSET

RIVIERE notaire

En résumé : Jean Chambouleyron a reçu un coup de couteau entre les deux épaules dans le cabaret d'Estienne Tourelle, mais « il y avait tellement de monde de toute part » que l'on ne sait pas qui a frappé et ce n'est surtout pas Pierre Fulachier comme tout le monde a cru le voir...

Alain TOURVIEILLE



ENTRETIENS SAGA

Jean-Pierre PATTARD



De nombreux changements étant survenus au sein du conseil d'administration de la Saga, au cours de ces dernières années, il nous a semblé opportun de reprendre la rubrique «Entretiens

Saga». Le but est de vous présenter et de vous faire connaître les administrateurs de notre association, leurs rôles et leurs responsabilités.

Aujourd'hui, c'est Jean-Pierre Pattard, l'un de nos vices-présidents que nous vous présentons.

OA : Jean-Pierre, peux-tu nous parler de ta région d'origine ?

JPP : Bonjour à tous, je suis originaire du Dauphiné, plus précisément de la région de Morestel, la cité des peintres. Je suis né dans un petit village du nom de Corbelin. Mes Ancêtres sont tous originaires de cette région, du moins depuis le XVI^e siècle.

OA : Quel est ton lieu de résidence actuel ?

JPP : Je vis avec mon épouse depuis plus de trente années dans le village de Saint Symphorien-sous-Chomerac, au hameau de Brune, qui a la particularité d'être à cheval sur quatre communes. Auparavant, j'ai vécu dans l'Isère, la Drôme et à Vernoux en Ardèche.

OA : Quelles études as-tu suivies ?

JPP : Mes études ont été tout à fait classiques. Puis en tant qu'enseignant j'ai souvent suivi des formations internes. Nos congés (avec mon épouse) se passaient souvent en stages avant de passer les validations.

OA : Quel était ton métier, ta profession ?

JPP : Actuellement je suis retraité, mais est-ce un métier ? Après avoir effectué, dans ma jeunesse, de nombreuses colonies de vacances comme moniteur puis comme directeur, j'ai embrassé la carrière de professeur de mathématiques dans un collège dont j'ai été le directeur durant une dizaine d'années en tant que responsable des classes de 4^e et 3^e

Pendant les quelques premières années, j'ai travaillé, durant mes congés dans une entreprise de surgélation de petits fruits.

OA : Parle nous de ta famille.

JPP : Issu d'une famille de paysans, comme beaucoup, mon grand-père a exercé de nombreux métiers (Réparateur de wagons PLM, travailleur en carrière de pierre pour lithographie, paysan, facteur, marchand de primeurs, épicier...). Mes parents étaient artisans garagistes dans la Drôme. Avec mon épouse nous avons élevé trois enfants, un garçon et deux filles, dont nous sommes particulièrement fiers de leur réussite humaine et professionnelle. A ce jour, notre famille s'est agrandie avec la venue de cinq petites-filles.

OA : Quels sont tes hobbies, tes distractions ?

JPP : J'ai beaucoup de chance d'être curieux de tout ce que je ne connais pas. Radioamateur et cibiste il y a quelques années, j'ai fais aussi du montage vidéo.

Actuellement beaucoup de bricolage, d'informatique, de voyages et de la bicyclette avec mon épouse,...

OA : Depuis que tu es retraité, quelles sont tes occupations ?

JPP : Lorsque j'étais en activité et que les retraités me disaient qu'ils n'avaient pas le temps je pensais qu'ils plaisaient. Et bien non ; c'est vrai qu'on fait les « choses » plus lentement, que ce qu'on n'a pas envie de faire aujourd'hui on le garde pour demain...

Bien sûr dans mes occupations, il y a la SAGA, mais mon implication dans une ONG de type humanitaire, sur l'Ardèche, est celle qui me prend le plus de temps. Je suis également engagé, pour quelque temps encore, dans la gestion de mon petit village au sein du conseil municipal.

OA : Dans quelles circonstances es-tu venu à la Généalogie ?

JPP : Il y a très longtemps que je fais des recherches sur mes ancêtres, mais pas de manière régulière, seulement à l'occasion. Il y a plusieurs dizaines d'années j'ai vu un reportage à la télévision sur le juge « PATARD

» (A l'occasion de l'affaire Markovic). Cette différence d'écriture m'a interrogé, et une partie de mes recherches a démarré ce jour là.

OA : Quels sont tes berceaux géographiques familiaux ?

JPP : Comme je l'ai dit plus haut le berceau de ma famille est l'Isère. Pour ceux qui connaîtraient les paroisses et communes de Chimilin, Corbelin, Veyrins, La Bâtie-Montgascon,...

En ce qui concerne mon épouse, c'est le Gard, Nîmes et sa région ainsi que la Vendée.

OA : A quel niveau de dates es-tu remonté ? as-tu rencontré des personnages illustres ou insolites ?

JPP : Mes ancêtres identifiés les plus lointains remontent au début du XVI^e siècle et il en est de même pour ceux de mon épouse. J'ai eu en mains des registres antérieurs à cette période mais les abréviations des notaires et le latin ont eu raison de moi.

Quelques ancêtres de mon épouse, sur plusieurs générations, ont vécu en Vendée après être partis du Gard. Mais un acte de mariage, en Vendée, indique que les parents du marié ont été tués lors des guerres civiles, provoquant le retour du jeune couple dans le département d'origine.

Du côté de ma famille « je suis noble » (Hic ...Soyons sérieux), mais de la « fausse » noblesse. Un de mes ancêtres, de patronyme « Musy » (au XVI^e siècle) avait acheté une maison bourgeoise dite « le Château » dans un quartier nommé quartier du « Molard ». Le patronyme « Musy », devint peu à peu « Musy Du Molard » dans ses courriers, ce qui permit à ses descendants, quelques générations plus tard, d'épouser des « Pollet De La Rochetière » et des « Guillermoz De La Forest ». De ce « Château » encore debout au début du XX^e siècle il ne reste que quelques pans de murs en ruine.

OA : Depuis quand, et comment es-tu devenu membre de la SAGA ?

JPP : Je suis incapable de dire en quelle année j'ai adhéré à la SAGA. Je dirai un certain nombre d'années. Michel GUIGAL était encore à la présidence, lorsque notre président actuel, voyant que je m'intéressais à la généalogie, a fait du « recrutement ». Et comme pour de nombreuses associations, après avoir mis le petit doigt, on se fait happer le bras.

Mais il est vrai qu'au sein de la SAGA, il règne une bonne ambiance amicale et que l'on s'y sent vraiment à l'aise et en confiance. Et je suis émerveillé par le travail qui a été fait et qui est encore fait par « nos anciens » dont hélas un grand nombre n'est plus de ce monde.

Je résumerais cela avec une devise que j'ai fait mienne : Faire les « choses » sérieusement, sans se prendre au sérieux.

OA : Elu vice président en 2008, quelles sont tes activités au sein de la SAGA ? Que penses-tu des actions de notre association, ses objectifs, ses orientations ?

JPP : La collaboration avec les Archives Départementales me semble être une excellente chose, la bonne entente avec les associations de généalogie des départements voisins aussi.

La SAGA ressemble à une fourmilière où on travaille dans de très nombreuses directions. Malheureusement il y a encore beaucoup à faire et si nous étions plus nombreux à œuvrer...

OA : Comment vois-tu l'avenir de la Généalogie ?

JPP : La généalogie me semble prendre un virage commercial. De nombreuses « entreprises » de généalogie mercantiles apparaissent, en particuliers sur et par Internet. Leur but me semble être essentiellement financier. Aussi, il me semble que les associations généalogiques doivent se serrer les coudes et travailler ensemble, déjà au niveau régional.

Dans notre société assez individualiste, à partir d'un certain âge, les personnes recherchent de plus en plus à retrouver leurs racines,. Je pense que la généalogie aura tendance à occuper un espace grandissant.

OA : Merci Jean-Pierre pour ton engagement au sein de l'association, et cet entretien. Comme tous nos bénévoles, ton souci est de tout faire pour que la SAGA continue à apporter un maximum de facilités à nos adhérents.

Propos recueillis par Henri SEVENIER



...des NOTAIRES (2E3745)

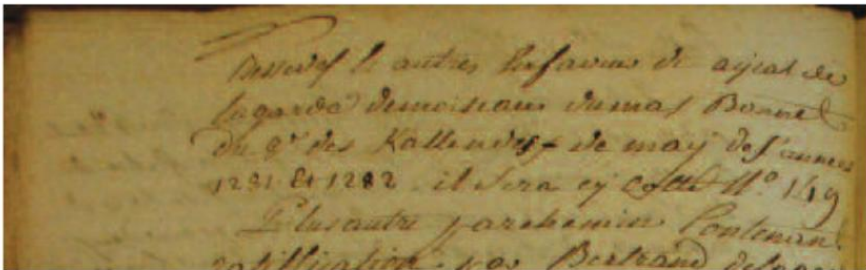
Le 27 mars 1775, Maître Simon Joseph CORIN, notaire aux Vans, établit un acte pour la levée des scellés et l'inventaire des papiers de François de LAGARDE de MALBOS, abbé de son état, seigneur des Alprès, de Malarce, coseigneur de la ville des Vans, et mandement de Naves, décédé en sa maison de Saint-Sauveur-de-Cruzière le 15 mars courant. Ces scellés ont été posés par les officiers du Sénéchal ducal de Joyeuse le 18 mars, sur la chambre et les armoires, pour veiller à la sûreté des créances et des titres du défunt.

Sont présents, entre autres, soit à leur demande soit par réquisition du notaire :

- Joseph Louis Marie DUMONT, Avocat au parlement, Seigneur du Pradal, La Figeire, coseigneur des Salelles, héritier de l'abbé, prouvé par l'ouverture du testament mythique de ce dernier le 24 mars courant ; héritage qu'il accepte par bénéfice d'inventaire,
- Joseph LAHONDES, seigneur des mandements de Baume et Lafigère, coseigneur de la ville des Vans et mandement de Naves, créancier de l'abbé,
- Madeleine de BONIOL, veuve de François Scipion De LAGARDE de MALBOS, mère de l'abbé
- Jacques de BONIOL de la COSTE, ancien capitaine d'infanterie,
- François De MISMAN, Chevalier Seigneur du Fau Latour et autres places,
- François MARRON du FOURNET,
- Alexandre SORBIER,
- Louis ROUSTANG, François BONNAURE et Anne DECHUISSELET domestiques de l'abbé,
- Jacques GAUTIER, prieur curé de Saint-Sauveur-de-Cruzières,
- Jacques et Louis LAHONDES, frères maristes des Vans, créanciers de l'abbé,
- Scipion Auguste de LAGARDE, Marquis de Chambonas (Habite Paris, il sera représenté par son procureur, Antoine Du FAGET, Avocat au parlement, Viguier, Juge Général du marquisat de Chambonas)

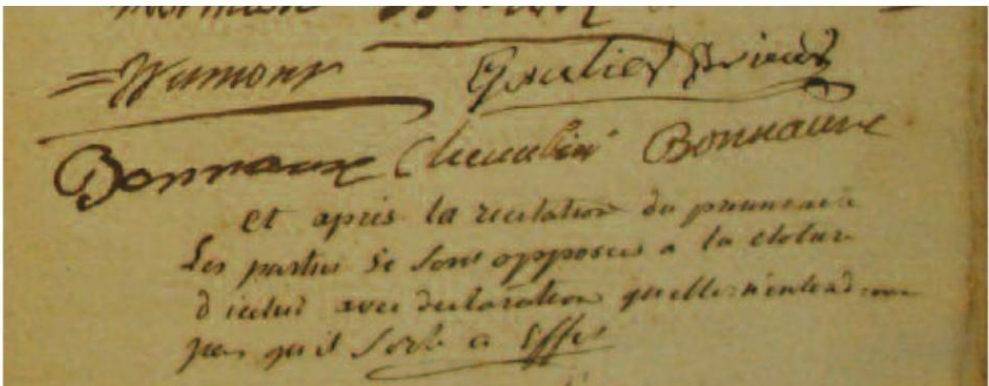
Cet acte est composite, sur 455 pages, il va courir jusqu'au 24 mai 1775 !

Il comporte les réquisitions des témoins, des reconnaissances de documents, mais surtout, l'inventaire de la chambre et des archives : pas moins de 1215 cotations par le notaire, de regroupements d'actes et documents divers qui vont de 1281 pour le plus ancien, jusqu'à l'année courante.



.Reconnaissance féodale, ... en faveur de ayral de lagarde demoiseau du ma Bonnel du 8° des Kallendes de may des années 1281 et 1282

D'après les dernières pages de l'acte (fin du registre) il semble que l'affaire de la succession de l'abbé ne soit pas terminée :



...et après récitation du premier acte, les parties se sont opposées à la clôture d'icelui avec déclaration qu'elles n'entendent pas qu'il sorte à effet.

J. DUMAS sur une suggestion de Jacques BERGON

RAPPEL



X hors 07

*Quand les Ardéchois
se marient
hors de leur département*



Tous vos relevés concernant cette rubrique doivent être impérativement adressés directement à cette adresse :

Jean-Pierre PATTARD

Chantepierre Brune

07210 Saint-Symphorien sous Chomérac

jean-pierre.pattard@wanadoo.fr

Par manque de données, cette rubrique reste vide pour ce numéro,
nous attendons vos relevés...

Mise en lignes NOTAIRES - APPEL

Au début de l'année 2014, nous serons en mesure de vous proposer les données des tables des registres des notaires : Mariages, Donations et Testaments, en ligne sur le site de *planete genealogie*. Nous vous préciserons alors les modalités de recherche sur notre site web.

La mise en forme de ces données est en cours. Elle ne concerne évidemment que les registres déjà analysés.

Il est évident que de nombreux chercheurs buteront sur la lecture des actes anciens, c'est pourquoi, en prévision d'une future assistance, nous lançons un **APPEL** à tous les paléographes et/ou latinistes bénévoles susceptibles de venir en aide à nos adhérents.

Les adhérents, candidats à l'élection des membres du Conseil d'Administration (renouvellement du tiers), sont priés de se faire connaître auprès du bureau de la SAGA à Chomérac avant le 12 mars 2014

Le congrès d'été de la SAGA se tiendra le

Jeudi 7 août 2014

au Teil

Informations complètes dans les prochains numéros et sur notre site Internet

JOURNÉES DU PATRIMOINES DES 14 ET 15 SEPTEMBRE 2013 LOCAL SAGA À CHOMÉRAC

Comme chaque année, la SAGA participe aux animations des Journées du Patrimoine, et, le samedi 14 et dimanche 15 septembre, notre local de Chomérac était ouvert pour accueillir le public.

Si la participation des visiteurs fut moins nombreuse que les années précédentes, les échanges avec les bénévoles qui ont assurés les permanences, furent très cordiaux et intéressants. Une de nos adhérentes eu même la joie et le plaisir de trouver le contrat de mariage de l'un de ses lointains ascendants.

Merci à Claire Bruyère, Céline Curinier, Nathalie Maillet, Freddy Hoffert, Marie-Thérèse Seve-nier, Robert Chenivresse d'avoir animé ces deux journées.

Henri SEVENIER



La lettre des Archives Départementales

Les échos du silo

Dans le N°4 des «échos du silo», nous avons pu lire en dernière page un article sur un trio d'Angoulême :

C'est en compagnie de sa fille et de sa petite-fille que Marie-Louise BARRAUD qui fête cette année son 102^e anniversaire est venue passer quelques jours à Privas. Depuis une dizaine d'années, ces lectrices, ardéchoises d'origine et de coeur, mènent des recherches aux Archives Départementales sur l'histoire de leur lignée (Caste/Vallon) originaire de la région de Pailharès. Les parents de Mme BARRAUD se sont mariés à pailharès en juin 1894 et ont eu neuf enfants. Marie Louise, née en 1911, est l'une des plus jeunes...

... ces chercheuses participent également aux travaux de dépouillement des registres de notaires entrepris par la SAGA, par intérêt et plaisir, mais aussi pour remercier l'association d'entraide ardéchoise pour l'aide qu'elle leur a apporté dans leurs recherches généalogiques.

Vous trouverez l'intégralité de l'article avec photo sur le site Web des Archives à l'adresse :
http://archives.ardeche.fr/Accueil/Espace_recreatif/Les_echos_du_silo

REMISES DE REGISTRES

SAINT-FÉLICIEN



C'est un énorme travail qui a été réalisé par la SAGA sur l'Etat-civil révolutionnaire de Saint-Félicien, car le temps avait fait son œuvre sur les plus vieux registres présents en la Mairie de cette commune. Pages jaunies, taches d'encre, mais surtout le pire : l'encre quasiment effacée sur de nombreuses pages, et c'est grâce à la collection départementale que nous avons pu reconstituer cette période avec de bonnes qualités de lecture pour les chercheurs. Aussi ce mardi 10 septembre 2013 en soirée, Nathalie Maillet et moi-même avons remis à Monsieur le maire Jean-Paul Chauvin, accompagné d'une partie de son Conseil Municipal, les 6 volumes réalisés par la SAGA sur l'Etat-civil 1793-An XIII de Saint-Félicien. Une bonne surprise pour les chercheurs en faisant ce travail : nous avons retrouvé tous les Paroissiaux de l'année 1792 au beau milieu de l'Etat-civil, lacune à

la SAGA mais aussi aux Archives, et qui de ce fait va être comblée incessamment. De nombreuses questions sur notre association, sur son travail passé, présent, et à venir, ont ensuite été posées dans la discussion qui s'en est suivie.

Freddy Hoffert

BROSSAINC

SAINT-JACQUES-D'ATTICIEUX



Brossainc et Saint-Jacques d'Atticieux sont 2 petits villages très proches visuellement, mais séparés par une profonde Combe sur la route qui les relie. Et c'est en Mairie de Saint-Jacques d'Atticieux que nous étions attendus en fin de soirée ce lundi 4 novembre 2013, afin de remettre conjointement à monsieur Jean-Luc Fanget le Maire de Brossainc, et à madame Brigitte Bourret 1^{ère} adjointe de monsieur René Soubeyrand le Maire de Saint-Jacques (absent pour cause de santé) et accompagnée de madame Michèle Legodec, les 2 volumes réalisés par la SAGA sur leurs communes. Nathalie Maillet m'accompagnait sur ces petites routes sinueuses toutes au Nord du département et au pied du Mont Pilat, pour cette toujours aussi agréable petite réunion sympathique et conviviale. Toujours une grande surprise admirative pour ces élus, en découvrant tout le travail effectué par nos bénévoles.

Et nous avons ensuite trinqué en bavardant, avec

le verre de l'amitié fait d'un délicieux jus de pomme maison.

Freddy Hoffert

JANVIER			FÉVRIER			MARS			AVRIL			MAI			JUIN		
M 1	Jour de l'an	●	S 1	Ella	S 1	S 1	Aubin	●	M 1	Hugues	J 1	J 1	Fête du Travail	D 1	Justin		
J 2	Basile	D 2	D 2	Chandeleur	D 2	D 2	Charles le Bon	●	M 2	Sandrine	V 2	V 2	Boris	L 2	Blandine 22		
V 3	Geneviève	L 3	L 3	Blaise	L 3	L 3	Guénolé 9	9	J 3	Richard	S 3	S 3	Philippe	M 3	Kévin		
S 4	Odon	M 4	M 4	Véronique	M 4	M 4	Mardi-Gras	●	V 4	Isidore	D 4	D 4	Sylvain	M 4	Clotilde		
D 5	Edouard	M 5	M 5	Agathe	M 5	M 5	Cendres	●	S 5	Irène	L 5	L 5	Judith 18	J 5	Igor 19		
L 6	Epiphane 1	J 6	J 6	Gaston	J 6	J 6	Colette	D 6	D 6	Marcellin	M 6	M 6	Prudence	V 6	Norbert		
M 7	Ryland	V 7	V 7	Eugénie	V 7	V 7	Félicité	L 7	L 7	J.-B. de la Salle 14	M 7	M 7	Gisèle	S 7	Gilbert		
M 8	Lucien))	S 8	Jacqueline	S 8	S 8	Jean de Dieu))	M 8	Julie / Anne	J 8	J 8	Armistice 45	D 8	Pentecôte		
J 9	Alix	D 9	D 9	Appoline	D 9	D 9	Françoise	●	M 9	Gautier	V 9	V 9	Pacôme	L 9	L. de Pentecôte 23		
V 10	Guillaume	L 10	L 10	Arnaud	L 10	L 10	Vivien	10	J 10	Fulbert	S 10	S 10	Solange	M 10	Landry		
S 11	Paulin	M 11	M 11	ND de Lourdes	M 11	M 11	Rosine	●	V 11	Stanislas	D 11	D 11	Estelle	M 11	Barnabé		
D 12	Tatiana	M 12	M 12	Félix	M 12	M 12	Justine	●	S 12	Jules	L 12	L 12	Achille 19	J 12	Guy		
L 13	Yvette 2	J 13	J 13	Béatrice	J 13	J 13	Rodrigue	D 13	D 13	Ida	M 13	M 13	Roland	V 13	Antoine de Padoue		
M 14	Nina	V 14	V 14	Valentin	V 14	V 14	Mathilde	●	L 14	Maxime 15	M 14	M 14	Mathias	S 14	Elisée		
M 15	Rémi	S 15	S 15	Claude	S 15	S 15	Louise	●	M 15	Paternelle	J 15	J 15	Denise	D 15	Fête des pères		
J 16	Marcel	○	D 16	Julienne	D 16	D 16	Bénédictine	○	M 16	Benoit	V 16	V 16	Honoré	L 16	J-F Régis 24		
V 17	Roseline	L 17	L 17	Caroline 7	L 17	L 17	Patrice 11	11	J 17	Anicet	S 17	S 17	Pascal	M 17	Hervé		
S 18	Prisca	M 18	M 18	Bernadette	M 18	M 18	Cyrille	●	V 18	Parfait	D 18	D 18	Eric	M 18	Léonce		
D 19	Marius	M 19	M 19	Gabin	M 19	M 19	Joseph	●	S 19	Emma	L 19	L 19	Yves 20	J 19	Romuald		
L 20	Sébastien 3	J 20	J 20	Aimée	J 20	J 20	Printemps	D 20	D 20	Pâques	M 20	M 20	Bernardin	V 20	Silvère		
M 21	Agnès	V 21	V 21	Pierre	V 21	V 21	Clémence	●	L 21	L. de Pâques 16	M 21	M 21	Constantin	S 21	Été		
M 22	Vincent	S 22	S 22	Cendres	S 22	S 22	Léa	●	M 22	Alexandre	J 22	J 22	Emile	D 22	Alban		
J 23	Barnard	D 23	D 23	Lazare	D 23	D 23	Victorien	●	M 23	Georges	V 23	V 23	Didier	L 23	Audrey 25		
V 24	Fr. de Sales	○	L 24	Modeste 8	L 24	L 24	Catherine	○	J 24	Fidèle	S 24	S 24	Donatien	M 24	Jean-Baptiste		
S 25	Conv. S. Paul	M 25	M 25	Roméo	M 25	M 25	Annonciation	●	V 25	Marc	D 25	D 25	Fête des Mères	M 25	Salomon		
D 26	Paule	M 26	M 26	Nestor	M 26	M 26	Larissa	●	S 26	Alida	L 26	L 26	Bérenger 21	J 26	Fête Dieu		
L 27	Angèle 4	J 27	J 27	Honorine	J 27	J 27	AG SAGA	D 27	D 27	Zita	M 27	M 27	Augustin	V 27	Fernand		
M 28	Thomas d'Aquin	V 28	V 28	Romain	V 28	V 28	Gontran	●	L 28	Valérie 17	M 28	M 28	Germain	S 28	Irénée		
M 29	Gildas		S 29	Gwaldys	S 29	S 29	Gwaldys	●	M 29	Cat. de Stenne	J 29	J 29	Ascension	D 29	Pierre, Paul		
J 30	Martine	●	D 30	Amédée	D 30	D 30	Amédée	●	M 30	Robert	V 30	V 30	Ferdinand	L 30	Martial 26		
V 31	Marcelle		L 31	Benjamin	L 31	L 31	Benjamin	13			S 31	S 31	Vésitation				

JUILLET			AOÛT			SEPTEMBRE			OCTOBRE			NOVEMBRE			DÉCEMBRE		
M 1	Thierry	V 1	V 1	Alphonse	L 1	L 1	Gilles 35	35	M 1	Thérèse de l'Enfant Jésus	S 1	S 1	Toussaint	L 1	Florence 48		
M 2	Martinien	S 2	S 2	Julien	M 2	M 2	Ingrid))	J 2	Léger	D 2	D 2	Défunts	M 2	Viviane		
J 3	Thomas	D 3	D 3	Lydie	M 3	M 3	Grégoire	●	V 3	Gérard	L 3	L 3	Hubert 44	M 3	François-Xavier		
V 4	Florent	L 4	L 4	J.-M. Vianney 31	J 4	J 4	Rosalie	●	S 4	François	M 4	M 4	Charles B.	J 4	Barbara		
S 5	Antoine))	M 5	Abel	V 5	V 5	Raïssa	●	D 5	Fleur	M 5	M 5	Sylvie	V 5	Gérald		
D 6	Mariette	M 6	M 6	Octavien	S 6	S 6	Bertrand	●	L 6	Bruno	J 6	J 6	Bertille	○	S 6	Nicolas	
L 7	Raoul 27	J 7	J 7	Congrès SAGA	D 7	D 7	Reine	●	M 7	Serge	V 7	V 7	Carine	D 7	Ambroise		
M 8	Thibaut	V 8	V 8	Dominique	L 8	L 8	Adrien 36	36	M 8	Pélagie	○	S 8	Geoffroy	L 8	Elfriede 49		
M 9	Amandine	S 9	S 9	Amour	M 9	M 9	Alain	○	J 9	Denis	D 9	D 9	Théodore	M 9	P. Fournier		
J 10	Ulrich	D 10	D 10	Laurent	○	M 10	Inès	●	V 10	Ghislain	L 10	L 10	Léon 45	M 10	Romarc		
V 11	Benoît	L 11	L 11	Claire 32	J 11	J 11	Adelphé	●	S 11	Firmin	M 11	M 11	Armistice 1918	J 11	Daniel		
S 12	Olivier	○	M 12	Clarisse	V 12	V 12	Apollinaire	●	D 12	Wilfried	M 12	M 12	Christian	V 12	Jeanne-F. de Chantal		
D 13	Henri	M 13	M 13	Hippolyte	S 13	S 13	Aimé	●	L 13	Géraud 41	J 13	J 13	Brice	S 13	Daniel		
L 14	Fête Nationale 28	J 14	J 14	Evrand	D 14	D 14	Maternelle	●	M 14	Juste	V 14	V 14	Sidaine	○	D 14	Odie	
M 15	Donald	V 15	V 15	Assomption	L 15	L 15	Roland 37	37	M 15	Thérèse d'Avila	○	S 15	Albert	L 15	Ninon 50		
M 16	ND du Mt Carmel	S 16	S 16	Armel	M 16	M 16	Edith	○	J 16	Edwige	D 16	D 16	Marguerite	M 16	Alice		
V 17	Charlotte	D 17	D 17	Hyacinthe	○	M 17	Renaud	●	V 17	Baudouin	L 17	L 17	Elisabeth 46	M 17	Judicaël		
J 18	Frédéric	L 18	L 18	Hélène 33	J 18	J 18	Nadège	●	S 18	Luc	M 18	M 18	Aude	J 18	Gatien		
S 19	Arsène	○	M 19	Jean Eudes	V 19	V 19	Emilie	●	D 19	René	M 19	M 19	Tanguy	V 19	Urban		
D 20	Marina	M 20	M 20	Bernard	S 20	S 20	Davy	●	L 20	Adeline	J 20	J 20	Edmond	S 20	Théophile		
L 21	Victor 29	J 21	J 21	Christophe	D 21	D 21	Mathieu	●	M 21	Céline	V 21	V 21	Présent. à Marie	D 21	Hiver		
M 22	Madeleine	V 22	V 22	Fabrice	L 22	L 22	Automne 38	38	M 22	Salomé	S 22	S 22	Cécile	●	L 22	Fr.-Xavière	
M 23	Brigitte	S 23	S 23	Rose	M 23	M 23	Constant	●	J 23	Jean de C.	●	D 23	Clément	M 23	Armand		
J 24	Christine	D 24	D 24	Barthélémy	M 24	M 24	Thécla	●	V 24	Florentin	L 24	L 24	Flora 47	M 24	Adèle		
V 25	Jacques le Majeur	L 25	L 25	Louis de F. 34	J 25	J 25	Hermann	●	S 25	Enguerran	M 25	M 25	Catherine	J 25	Noël		
S 26	Anne	●	M 26	Natacha	V 26	V 26	Côme	●	D 26	Dimitri	○	M 26	Delphine	V 26	Etienne		
D 27	Nathalie	M 27	M 27	Monique	S 27	S 27	Vincent de Paul	●	L 27	Emeline 43	J 27	J 27	Séverin	S 27	Jean l'Apôtre		
L 28	Samson 30	J 28	J 28	Augustin	D 28	D 28	Venceslas	●	M 28	Jacques de la Marche	V 28	V 28	Jacques de la Marche	D 28	Innocents		
M 29	Marthe	V 29	V 29	Sabine	L 29	L 29	Michel 39	39	M 29	Narcisse	S 29	S 29	Saturin))	L 29	David 52	
M 30	Juliette	S 30	S 30	Fiacre	M 30	M 30	Jérôme	●	J 30	Bienvenue	D 30	D 30	André, Avent	M 30	Roger		
J 31	Ignace de Loyola	D 31	D 31	Aristide					V 31	Quentin))			M 31	Sylvestre		

NOS REGISTRES



La SAGA a été la première association généalogique à entreprendre la reproduction intégrale des anciens registres paroissiaux couvrant 380 communes de l'Ardèche, soit près de 2000 registres. Chaque registre, numérisé, a été agrémenté d'une table analytique. Ceux-ci peuvent être consultés sur place, dans notre local de Chomérac, voir page 2. Les images numérisées peuvent être consultées librement sur le site Web des Archives Départementales à <http://www.ardèche.fr/education-culture-jeunesse-sports/archives-departementales/consultation-en-ligne>. Les tables sont accessibles par internet, voir page 2. Enfin ces registres peuvent être commandés en prêt selon les modalités suivantes :

Prêt des registres

Commande : Seuls les adhérents peuvent commander par courrier à la SAGA BP N°3 - 07210 CHOMERAC, 2 volumes maximum simultanément. L'envoi suivant n'est fait qu'au retour du précédent. Sauf pour la première commande, il est impératif d'utiliser les imprimés spéciaux "demande de prêt" fournis lors des envois.

Délais : La durée normale de consultation est de 8 jours, acheminement postal compris. Ce délai est porté à 10 jours pour 2 volumes.

Participation financière : 6€ par volume pour une semaine + frais de port en sus selon le poids.

La semaine supplémentaire 9€ par volume. N'oubliez pas au retour du ou des registres, de joindre la "fiche de prêt" et votre chèque de règlement.

Manipulation : Prenez le plus grand soin de ces registres. c'est un patrimoine précieux de l'Association. Renvoyez-les dans leur emballage d'origine.

La SAGA a mis en place un service de Questions-Réponses permettant à ses adhérents de pouvoir, par correspondance, poser des questions



pour faciliter leurs recherches et recevoir des réponses qui paraîtront dans la revue sous forme d'un cahier central jaune de 4 pages (ou plus si nécessaire).

Recommandations pour la présentation et l'expédition

Sur une ou plusieurs feuilles blanches au format A4. Texte au recto seulement. Plusieurs questions peuvent figurer sur une même page, en laissant de l'espace entre chacune pour des annotations. Une seule réponse par feuille. Laisser une marge de chaque côté. Les écrits doivent être si possible dactylographiés ou imprimés sinon écrire très lisiblement.

Questions, limitées impérativement à 5

Les questions non parues dans le N° en cours sont reportées au N° suivant sans qu'il soit nécessaire de les renouveler. Elles sont classées en deux rubriques : Généralités et Familles.

Rédiger le texte en précisant dans l'ordre : le ou les prénoms en minuscules, le patronyme en majuscules suivi d'un éventuel surnom ; ensuite les événements en respectant les abréviations.

Les lieux en minuscules, département entre parenthèses si hors 07 "y" précédant l'abréviation de l'événement indique que l'acte a été enregistré au même lieu que celui cité précédemment. Ensuite la date sous la forme jj.mm.aaaa (points séparatifs), pour le calendrier républicain, mois en lettres, année en chiffres romains.

Toujours indiquer une date, même approximative avec la mention ca, av ou ap placée avant la date. Toujours indiquer un lieu, même supposé ou du moins une zone.

o : né(e) à... le...	+ : décédé le	fa : fille (<i>filia</i>)) (: divorcé(e)
b : baptisé(e) le...à...	ca : environ, vers (<i>circa</i>)	cm : contrat de mariage	c : cité en...
x : marié(e) à... le...	av : avant	not. : notaire	RPR : protestant
x1 : 1er mariage le... à...	ap : après	asc. : ascendance	y : répétition du lieu précédent
	fs : fils (<i>filiius</i>)	desc. : descendance	

Réponses : Porter en haut et à gauche de la feuille le N° et le titre de la question à laquelle vous répondez

Questions et réponses doivent être envoyées directement à la SAGA, avant le **1^{er} février 2014**

BP3 - 07210 - Chomérac ou par Email saga3@wanadoo.fr

SERVICE d'Entraide SAGA

Ce service de recherche aux AD de Privas est strictement réservé aux adhérents. Il n'a pas pour vocation de se substituer aux généalogistes professionnels. Il peut permettre de débloquer une recherche. Ce service étant facilement engorgé par le nombre de demandes, voici les modalités de son fonctionnement qui devront être impérativement respectées :

Chaque demande doit être accompagnée du **numéro d'adhérent** ainsi que d'une **enveloppe 16x23 timbrée pour 50g** (0,88€) et portant l'**adresse du demandeur**.

Chaque courrier, limité à **1 par mois**, ne doit pas excéder **3 recherches d'acte**, ou bien **5 reproductions d'actes connus**.

Cependant, avant d'utiliser ce service, tentez une recherche par la rubrique "La Bouteille à la Mer", ou bien si l'acte peut être trouvé dans les registres SAGA, par l'emprunt du registre selon les modalités ci-dessus.

Les demandes ne doivent être transmises que par courrier postal à la **SAGA - Service d'Entraide BP N°3 - 07210 CHOMERAC**.

Une participation forfaitaire aux frais vous sera demandée : base forfaitaire de **3€ par acte**, un supplément de **2€ pour la reproduction d'une page**, et de **1€ par page supplémentaire**.

N'adressez pas de règlement à l'avance, le montant de votre participation vous sera communiqué avec la réponse.

Dans le cas où l'acte ne serait pas trouvé, de nouvelles pistes de recherche pourraient vous être proposées.

Société des Amateurs de Généalogie de l'Ardèche

SAGA BP 3 - 07210 CHOMERAC

04 75 64 84 13 ou 09 66 42 02 98

saga3@wanadoo.fr

Dans notre local de Chomérac, vous avez accès :

- Aux **fac-similés**, agrémentés de tables alphabétiques des registres des BMS, registres protestants, registres de l'Etat-civil de la période révolutionnaire 1792-1803 (en cours).
- A la **recherche d'actes notariés**, sur deux terminaux d'ordinateur dans notre base (en cours), avec la possibilité de réaliser des photocopies de ces actes.
- Aux **ouvrages** édités par la SAGA (en vente)
- Aux **revues** éditées par la SAGA (en vente)
- Aux **conseils et aides** de notre agent permanent Hubert DALLARD.
- A **Internet** pour des recherches sur le site des Archives Départementales (ou autres).



La SAGA fait appel à des bénévoles pour numériser les documents anciens (Notaires, BMS, Etat-civil, compoix etc..) et pour analyser ces documents ; **s'adresser au bureau**.

La SAGA organise également sur demande des manifestations : conférences, formations à la recherche généalogique, animations péri-scolaires, utilisation de logiciels spécialisés... **Se renseigner auprès du bureau**.

Horaires d'ouverture de nos locaux

du lundi au jeudi de 13h45 à 17h15

